

FENELON A ECHILLAIS (1685-1687)

L'édit de Fontainebleau (18 octobre 1685) révoque l'Edit de Nantes. Aussitôt, les autorités politiques et religieuses mettent en œuvre les moyens pour qu'il ne reste pas lettre morte : moyens de police, mais aussi religieux. Ainsi, huit cents missionnaires sont diligentés sur tout le territoire pour convaincre les réformés de leurs erreurs et les ramener au catholicisme. Ces prédicateurs devront empêcher l'émigration des protestants et, si possible, éviter l'emploi de la force.

Si les historiens ont constaté que l'abbé François de Salignac-Fénelon avait été choisi pour mener la mission des côtes d'Aunis et de Saintonge, ils ne se sont pas interrogés sur les raisons de ce choix. Pourtant, l'explication paraît assez évidente, même si elle n'est corroborée par aucun document : Fénelon a une demi-sœur aînée, Marie, mariée depuis 1653 à Henry de Beaumont, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur - entre autres lieux - de Gibaud, de la Bristière et d'Echillais en partie. Et Fénelon s'intéresse à sa famille et à ses douze neveux. Il s'attachera plus particulièrement à Pantaléon - l'abbé de Beaumont, sous-précepteur des enfants du Dauphin, légataire universel de Fénelon, puis évêque de Saintes - et à Madeleine - future Madame de Mursay, puis de Chevry -, tous deux enfants d'Henry de Beaumont¹. Ses bonnes relations du moment avec Bossuet lui permettront sans doute d'obtenir cette destination. Il y fera deux séjours, de décembre 1685 à juillet 1686 et de mai à juillet 1687.

Dans une lettre à l'abbé de Langeron, datée de Sarlat le 24 août 1684 - donc dès avant la première mission -, Fénelon indique : « *Le philosophe vous fait ses compliments ; je crois qu'il fera bien; le fond en est excellent.* » et Jean Orcibal, dans son édition de la correspondance de Fénelon² estime qu'« *il s'agit du fils de sa sœur consanguine Marie, Pantaléon de Beaumont-Gibaud* ». De nombreuses lettres témoigneront par la suite de la tendresse de Fénelon pour ses neveux saintongeais. Il écrit à « *mon cher Panta* » quand celui-ci n'est pas près de lui et ne cesse de s'inquiéter de la santé de Madeleine : « *Dieu, veuille, ma chère nièce, que le calme qui a suivi l'orage dure, et que vos douleurs ne reviennent point.* » (31 juillet 1714)³.

L'itinéraire de l'abbé de Fénelon, parti de Paris le 5 décembre 1685, se retrouve grâce à la correspondance avec Seignelay - Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du ministre -, la duchesse de Beauvilliers ou Bossuet. Il se rend d'abord à Saintes (15 décembre) auprès de l'évêque Guillaume de La Brunetière, qui le garde quelques jours, puis s'inscrit sur un axe La Tremblade, Marennes, Rochefort, La Rochelle, proche de la côte.

Ce dernier détail est important, car, en ce qui concerne le lieu de rencontre avec les Beaumont, il existe, dans la tradition orale, une concurrence sévère entre le château de Gibaud - actuellement commune de Marignac, sur la route de Pons à Jonzac, et la Bristière à Échillais. Certes, le serment de fidélité au Pape que Fénelon écrivit (sans l'expédier ?) lors de sa

¹ On remarquera que l'âge de Fénelon - né en 1651 - le rapproche de certains neveux ; Pantaléon est né en 1660, sa mère (sœur de Fénelon) étant née en 1634.

² Correspondance de Fénelon, tomes II et III, Jean Orcibal, Paris, éditions Klincksieck, 1972.

³ Lettre du 31 juillet 1714 à M^{me} de Chevry, Bibliothèque de Cambrai, fonds René Faille.

mission a été retrouvé dans les combles de la Bristière⁴, certes, un portrait de Fénelon datant de ces années- là y est-il encore visible aujourd'hui⁵, ainsi que d'autres souvenirs, mais l'histoire a brouillé curieusement les pistes. En effet, la Bristière passa, par le mariage de filles, des Beaumont à un Aymer de la Chevalerie, puis aux Le Gardeur de Tilly. Quant à Gibaud, resté dans la famille de Beaumont jusqu'à la Révolution, il fut vendu par ses héritiers au milieu du XIX^{ème} siècle, mais les archives, la bibliothèque et plusieurs tableaux furent recueillis par Hippolyte Le Gardeur de Tilly⁶ - un cousin des Tilly de la Bristière - qui avait épousé une descendante des Beaumont. Cet Hippolyte n'eut pas d'enfants, le cousin de la Bristière, Théodule, perdit son fils unique, et les deux héritages furent réunis par un neveu, Henri-Gatien de Montalembert qui s'installa en 1886 à la Bristière et y mêla donc tableaux et archives...

Cependant, la géographie donne raison à la solution « Echillais », puisque Marignac, au sud de Pons, se trouve fort éloigné de Saintes et des autres lieux de séjour de Fénelon. Au contraire, la Bristière est alors située sur la route de Saintes à Rochefort, et Échillais sur celle de Marennes à Rochefort et la Charente se franchit à Martrou qui fait partie de la seigneurie d'Échillais. C'est certainement l'analyse que fit Paul Vicaire lors de la 114^{ème} session du Congrès archéologique de France⁷ puisqu'on lit dans la notice qu'il rédigea sur Échillais : « *Henry de Beaumont du Gibaud, châtelain de la Bristière à la fin du XVII^e siècle /... / était le beau-frère de Fénelon. Il est à peu près hors de doute que Fénelon passa à Echillais au cours de sa mission en Saintonge* ».

G. Barbotin, dans un article intitulé « *la difficile mission de Fénelon à Marennes-La Tremblade 1685-1687* »⁸ écrit à propos d'une lettre de l'Abbé à Madame de Beauvilliers (Marennes, le 28 décembre 1685) : « *Ce doit être très probablement à ce moment précis que Fénelon s'est rendu chez sa sœur, Marie de Salignac, mariée à Henri de Beaumont, seigneur de la Bristière, paroisse d'Echillais, près de Rochefort. Là, il écrivit un serment qui a été retrouvé de nos jours dans les combles du château* ».

Au-delà de cette querelle de lieux, la rencontre entre Fénelon et la famille de sa sœur est très importante. En effet, les Beaumont sont de puissants seigneurs de Saintonge, alliés à des familles largement touchées par la Réforme. L'arrière-grand-père d'Henry de Beaumont, François Goumar, seigneur d'Échillais, avait été protestant et n'était retourné au

⁴ Revue de Saintonge et d'Aunis, tome XLV, pp. 1 18-121, 1933 : « C'est dans les combles du pavillon du château construit par son beau-frère, qu'a été trouvé au fond d'un vieux coffre, ce document très abîmé par les rats et par l'humidité, que M. Juglar fit déchiffrer et traduire à Paris par un chartiste. » Puis, suit la traduction : « Moi, François de Salignac-Fénelon le jeune, doyen commendataire du doyenné conventuel de Saint-Pierre de Carenac, de l'ordre de Saint-Benoît ou de Cluny, au diocèse de Cahors, dès cette heure et à l'avenir, je promets fidélité et obéissance à saint Pierre, à la sainte Église apostolique et romaine, à Mgr le pape Innocent XI et à ses successeurs légitimes, je promets de ne pas m'associer, ni par conseil, consentement, tractations ni de fait aux complots contre leur vie ou leurs membres, ni à aucune machination ou conspiration tramée contre leur personne ou qui apporte dérogation et préjudice à l'autorité, l'honneur, privilèges, droits dudit doyenné ou du siège apostolique ou qui soit à l'encontre des statuts, ordonnances, réserves, dispositions ou mandements apostoliques. Et s'il m'arrivait d'apprendre que quelqu'un agissait ainsi, je l'empêcherais de tout mon pouvoir, et aussitôt que possible je le ferais savoir à mondit Seigneur ou à quelqu'un par qui la nouvelle puisse lui parvenir. J'obéirai au conseil qu'il me donnera soit par lui-même ou ses nonces ou par lettres dignes de foi. Je ne laisserai sciemment rien faire à son détriment. Je viendrai à l'aide pour garder et défendre le Pape, Rome et les biens de saint Pierre contre qui que ce soit. Je prendrai soin autant qu'il sera en mon pouvoir, d'augmenter et promouvoir l'autorité du Saint-Siège, son honneur, ses privilèges et ses droits, d'observer et de faire observer les statuts, ordonnances, réserves, dispositions et mandements. Je traiterai avec honneur les légats du Saint-Siège et les aiderai dans leurs difficultés. Je poursuivrai de toutes mes forces les hérétiques, les schismatiques et les ennemis de l'Église... Je ne vendrai ni ne donnerai de dignités ecclésiastiques ... je n'aliénerai pas les biens d'Église (date incomplète) six ... vingt-cinq. Dieu me vienne en aide. »

⁵ Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord noir, L'ordination de Fénelon à Sarlat le 17 avril 1677 par René Faille et Jean-Maurice Lefort, 1994: Présentation du « *portrait de Fénelon jeune, à l'époque où il était en mission en Saintonge, en 1686. Il porte la soutane noire des prêtres séculiers et sa croix pourrait être celle de chanoine de Sarlat, titre conféré par son oncle le 7 mars 1671. Ce portrait inédit, dont l'auteur est inconnu, a toujours été dans la famille de sa sœur aînée, mariée à Henri de Beaumont, seigneur d'Echillais, à une lieue de Rochefort.* »

⁶ Hippolyte Le Gardeur de Tilly, mort en 1885 au Chantreau, commune de Pessines, a donné l'essentiel de son fonds d'archives Beaumont-Fénelon à la Bibliothèque municipale de Saintes, au lendemain de l'incendie qui la ravagea en 1871. Congrès archéologique de France, 114^e session, 1956, La Rochelle, p. 153.

⁷ Congrès archéologique de France, 114^e session, 1956, La Rochelle, p. 153.

⁸ Actes du XX^{ème} Congrès des Sociétés Savantes du Centre-Ouest, Rochefort, 1965.

catholicisme qu'après la Saint- Barthélémy⁹. Plus tard (en 1691), Madeleine de Beaumont, la nièce bien aimée de Fénelon, épousera Henri-Benjamin le Valois de Mursay, fils de Philippe Le Valois de Villette dont la mère, Louise-Artémise d'Aubigné, dame de Mursay, est la fille d'Agrippa d'Aubigné et la tante de M^{me} de Maintenon¹⁰. Fénelon est d'ailleurs prié par Seignelay, dans le cadre de sa mission, d'aller voir M. de Villette à Mursay (lettre de Versailles, du 12 décembre 1685), pour le convertir et pour lui annoncer sa nomination de chef d'escadre.

Encore plus attaché à la Réforme, Louis-Henri de Sainte-Hermine, que Fénelon rencontre à plusieurs reprises à Rochefort, est apparenté à la fois aux Beaumont, par deux alliances de sa famille avec les Goumard d'Échillais, et aux Villette par sa mère, Anne-Madeleine Le Valois de Villette¹¹. Dans une lettre de Rochefort, le 28 janvier 1686, Fénelon écrit « *M. de Sainte-Ermine, que je travaille à instruire, m'a dit, il y a déjà plus de quinze jours, que les articles de l'invocation des Saints et du culte des images ne l'empêcheraient pas de s'unir à nous, parce que l'Eglise n'exigeait point qu'on pratiquât ces actions superstitieuses et qu'ainsi il pouvait être catholique en continuant de les croire des abus pernicious...* ». Même si ce Louis-Henri de Sainte-Hermine reste protestant et finit par passer en Hollande puis en Angleterre, on voit bien dans le ton des échanges la proximité et la confiance qui peuvent s'établir ou se restaurer entre catholiques et protestants lorsqu'il existe des liens de parenté.

La méthode de Fénelon - la persuasion par la douceur - a certainement été influencée par ses attaches familiales en Saintonge. Intransigeant sur l'essentiel de la foi catholique, il se montre conciliant, prêt à adapter la prédication, la liturgie - en introduisant le chant des psaumes en français -, et à reconnaître les défauts des usages catholiques.

Les lettres de Fénelon révèlent à la fois le souci majeur d'éviter le recours à la force - certains prédicateurs utiliseront la menace des dragonnades - et le souci mineur de ne pas paraître faible à Versailles pour ne pas gâcher sa « carrière ». C'est probablement cet exercice difficile qui le rebutera et le conduira à ne pas poursuivre ses missions en 1686, comme lors de son second voyage en 1687.

En tout cas, le Fénelon qui rentre à Paris en novembre 1687 a beaucoup appris de ses missions en Aunis et Saintonge, premier choc dans son existence tranquille de prêtre peut-être mondain, le second survenant un an plus tard, lorsqu'il rencontrera Madame Guyon et le quiétisme. Une Madame Guyon qui venait aussi de côtoyer la Réforme à Genève. Il serait abusif de vouloir développer l'image d'un Fénelon « tolérant » et « œcuménique » selon les critères d'aujourd'hui, mais nous retiendrons cette recherche de la vérité dans le respect de l'autre et la patience du pédagogue qui n'exige pas un succès spectaculaire et immédiat.

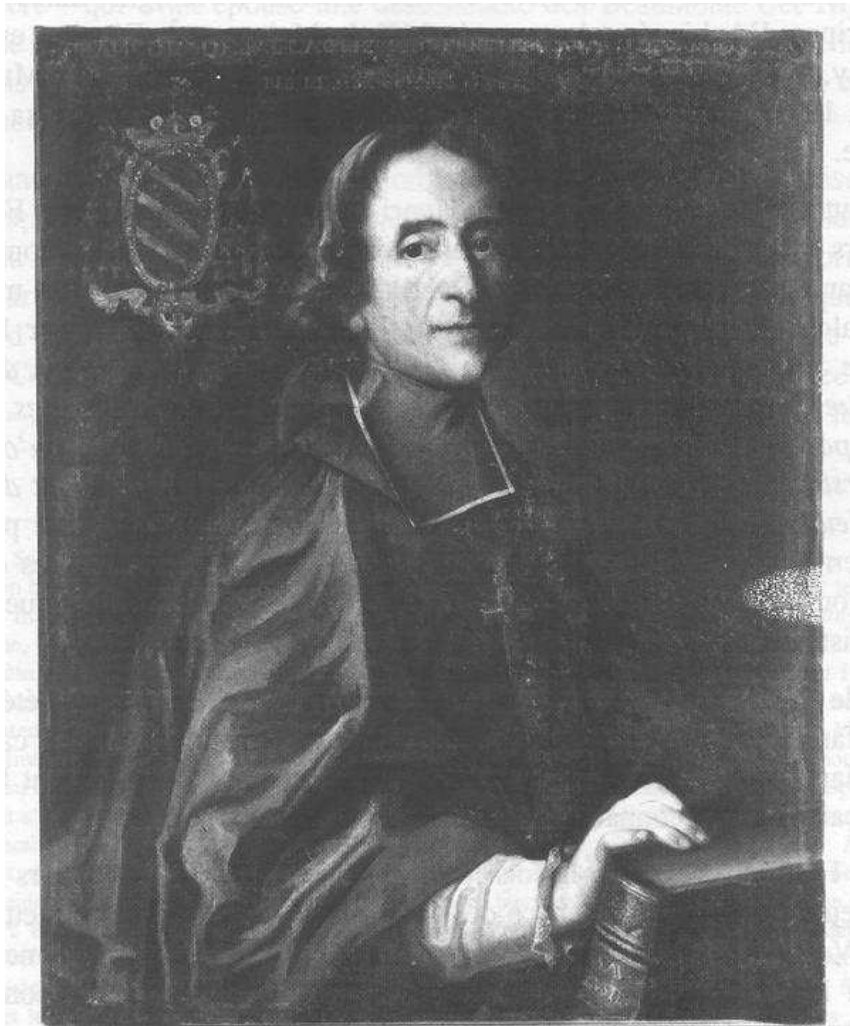
Il nous plaît de penser que ces missions dans nos marais rétifs, aux résultats incertains, ont cependant contribué à former la personnalité éminente du cygne de Cambrai.

Jean de Mathan, Échillais, août 1998.

⁹ *Echillais et ses Seigneurs*, G. Barbotin, Saintes, 1933, et *Brouage, ville royale et les villages du golfe de Saintonge*, N. Fiquet et F.-Y. Le Blanc, Patrimoines et Médias, 1997.

¹⁰ Grand dictionnaire historique par Louis Moreri, 1759.

¹¹ Dictionnaire de la Noblesse par La Chesnaye-Desbois et Badier, 3^e édition, 1863, et *France baroque, France classique* par R. et S. Pillorget, chez Laffont, Paris, 1995.



Portrait de Fénelon à l'époque de son séjour en Saintonge
(collection particulière)